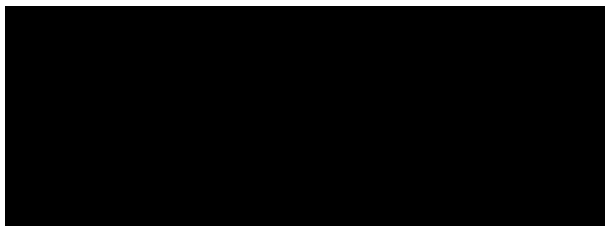


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 14 août 2023




Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.180



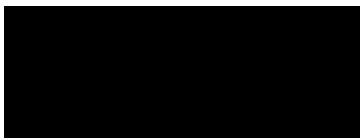
Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 31 juillet dernier, visant à obtenir les données contenues dans chacun des onglets du fichier « dénombrement et rémunération des effectifs », par titre d'emploi et pour chacune des années financières de 2005-2006 à 2022-2023 inclusivement.

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre requête, nous vous transmettons le fichier demandé et faisant état des données à compter de l'année financière 2005-2006. Toutefois, nous vous informons que nous ne détenons pas, à ce jour, les données pour l'année 2022-2023. Celles-ci devraient être disponibles à la banque annuelle R25 au courant de l'automne.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2